

Frédérique GERBAUD



ÉLECTIONS SÉNATORIALES

27 SEPTEMBRE 2026

Suppléant : Jean-Christophe PLANTUREUX

Maire de Mouhet

Département de l'Indre

“ Ensemble, portons la voix de nos territoires ”

« J'ai eu le plaisir de travailler aux côtés de Frédérique Gerbaud sur un sujet qui nous rassemble : la défense des territoires ruraux. Sa proposition de loi de 2024 sur la vocation d'aménagement rural de la DETR dit une conviction que je partage : la ruralité n'est pas une charge, mais une force. Élu(e) de terrain, attentive et rigoureuse, elle porte la voix de l'Indre avec sérieux. Je lui adresse mon amitié ! »

M. Michel FOURNIER, ministre délégué auprès de la ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargé de la Ruralité



Frédérique GERBAUD Sénatrice de l'Indre depuis 2016

Suppléant : Jean-Christophe PLANTUREUX - Maire de Mouhet

RÉUNION D'ÉCHANGES

Frédérique GERBAUD et Jean-Christophe PLANTUREUX viendront à votre rencontre dans le cadre de réunions d'information et d'échanges.

Chacune de ces réunions est ouverte à l'ensemble des Grands électeurs.

- 01/09 **Canton d'ISSOUDUN**
Issoudun, Hôtel de Ville
Salle Guilpain - 19h
- 03/09 **Canton de LEVROUX**
Vatan, Salle polyvalente
Roger Stoësel - 19h
- 07/09 **Canton de SAINT-GAULTIER**
Chaillac, Salle du Musée
2 rue de la Touche - 19h
- 10/09 **Canton de LA CHATRE**
Pouilligny-Notre-Dame,
Centre Socio Culturel
Culturel - Rue du Golf - 19h
- 14/09 **Canton de SAINT-GAULTIER**
Neuilly-Les-Bois,
M. des Associations - 19h
- 16/09 **Canton de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE**
Crevant, Pl. Jean Moulin - 19h
- 17/09 **Canton de VALENÇAY**
La Vernelle,
8 Route de Valençay - 19h
- 21/09 **Canton d'ARDENTES**
Ardenes, salle des fêtes AGORA
Rue Victor Hugo - 19h.
- 22/09 **Canton de LE BLANC**
Lureuil, Pl. de l'Eglise - 19h
- 23/09 **Commune de Châteauroux**
Châteauroux Métropole
SAINT-MAUR,
Villers-les-Ormes,
Salle de Villers-les-Ormes,
3 chemin de la Rapinerie 19h
- 24/09 **Canton d'ARGENTON-SUR-CREUSE**
Gargilesse - Dampierre
5 Place Alexandre Manceau
19h

Mesdames et Messieurs les Grands Électeurs,

Solliciter vos suffrages lors de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2026 est un honneur et un témoignage de mon engagement au service de nos communes, de notre département et de leurs élus.

Depuis dix ans, j'ai fait le choix d'exercer mon mandat avec une conviction profonde : celle que l'action publique doit toujours partir du terrain, des communes, des femmes et des hommes qui les font vivre au quotidien.

"Du terrain vers Paris, jamais l'inverse" : cette devise a guidé chacun de mes engagements au Sénat. Être sénatrice, c'est avant tout écouter les élus locaux, comprendre leurs réalités et défendre leurs intérêts afin que la loi réponde aux besoins concrets de nos territoires.

Au fil de ces années, j'ai toujours veillé à porter votre voix, à défendre les spécificités de notre département et à lutter contre les décisions trop souvent "déconnectées" des réalités rurales. Mon engagement reste intact : **préservé l'autonomie de nos communes, protégé leurs ressources financières et garantir les moyens indispensables à leur développement.**

Je continuerai à défendre, avec détermination, les ressources des collectivités territoriales face à l'érosion des dotations, essentielles à la ruralité, à commencer par la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), véritable levier d'investissement pour nos collectivités.

Je poursuivrai également mon action en faveur des services publics de proximité, de l'école, de la présence postale et, plus largement, de la liberté d'action des maires, dont le rôle est plus que jamais indispensable à la cohésion de nos territoires.

Je me mobiliserai pour renforcer le rôle central des intercommunalités dans nos territoires ruraux. Les EPCI décuplent les capacités d'action des communes et contribuent chaque jour à leur développement et à leur attractivité. Grâce à leurs moyens humains, techniques, financiers et juridiques, ils permettent de porter des projets ambitieux dans une logique de solidarité et d'entraide entre les territoires.

La santé publique, vous le savez, demeurera l'un de mes combats prioritaires. L'accès aux soins pour tous, et particulièrement en milieu rural, constitue un enjeu majeur pour l'avenir de notre département. Je continuerai à défendre toutes les mesures permettant de lutter contre les déserts médicaux, d'encourager l'installation des professionnels de santé et de garantir à chaque habitant un accès équitable aux soins.

Les défis liés au changement climatique devront également être pleinement intégrés aux politiques publiques. Ses conséquences se font déjà sentir sur le quotidien de nos concitoyens, sur l'organisation de nos communes, sur nos ressources et sur l'activité économique de nos territoires ruraux. **Il nous appartient d'accompagner ces transformations avec pragmatisme, en soutenant les initiatives locales et en préservant l'équilibre de nos territoires.**

Enfin, l'agriculture sera au cœur de mon engagement. Pilier économique, social et culturel de l'Indre, elle mérite d'être accompagnée face aux défis du renouvellement des générations, de la transition environnementale et de la souveraineté alimentaire. Soutenir nos agriculteurs, défendre une juste rémunération et préserver la vitalité de nos exploitations sont des priorités essentielles pour l'avenir de notre département.

Si vous m'accordez l'honneur de votre confiance, nous pourrions ensemble relever les grands défis à venir pour nos territoires.

Fidèlement /

« Je remercie Frédérique Gerbaud de la confiance qu'elle me témoigne en me proposant de l'accompagner en tant que suppléant aux prochaines élections sénatoriales.



Ensemble, nous partageons une même conviction : la ruralité doit être entendue, respectée et pleinement prise en compte dans les décisions nationales.

C'est fort de mon expérience du terrain et de ma volonté de défendre nos communes que je m'engage pleinement dans ce nouveau défi.

En effet, mon activité professionnelle comme ma fonction d'élu me permettent d'être au contact quotidien des habitants, des entreprises et de tous les acteurs qui font vivre nos collectivités.

Dans le secteur de l'assurance depuis 1986 et agent général depuis 20 ans, élu au conseil municipal de Mouhet depuis 2008, maire depuis 10 ans et élu 1er vice-président de la Communauté de Communes Marche Occitane Val d'Anglin : autant de missions qui me permettent aujourd'hui de m'investir sereinement dans ce nouvel engagement.»

Jean-Christophe PLANTUREUX
Maire de Mouhet

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DES TERRITOIRES RURAUX

DETR : une défense active des fonds des communes rurales

J'ai déposé, début 2024, ma proposition de loi visant à garantir que la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) bénéficie bien aux communes rurales. Aujourd'hui, certaines villes peuvent percevoir cette aide parce qu'elles appartiennent à un EPCI majoritairement composé de communes rurales.

LE TEXTE PROPOSE :

De réserver la DETR intercommunale aux projets réalisés dans les communes elles-mêmes éligibles à la DETR et bénéficiant directement à celles-ci ; D'inscrire dans la loi que la DETR ne finance pas des projets profitant principalement à des territoires urbains, en privilégiant les communes les plus rurales et les plus petites.

Cosignée par plusieurs dizaines de Sénateurs, cette proposition est soutenue par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) et son président, Michel Fournier, aujourd'hui ministre délégué chargé de la Ruralité.

UNE NOUVELLE MENACE ÉCARTÉE

Le projet de loi de finances pour 2026 prévoyait de fusionner la DETR avec la DPV et la DSIL au sein d'un Fonds d'investissement pour les territoires (FIT), accompagné d'une baisse des crédits.

Cette réforme risquait de réduire les moyens consacrés aux communes rurales. **Grâce aux amendements de suppression déposés par plusieurs de mes collègues Sénateurs et moi-même, ce projet a été rejeté, préservant ainsi la DETR.**



Eau et assainissement : des compétences essentielles restituées aux communes

La loi du 11 avril 2025 met fin au transfert obligatoire des compétences «Eau» et «Assainissement» aux intercommunalités. **Cette avancée est le résultat de près de dix ans de mobilisation** aux côtés de mes collègues Sénateurs Les Républicains, avec un objectif clair : **laisser à chaque maire la liberté d'adapter ces compétences aux réalités de son territoire.**

Classes d'école dans l'Indre : non aux fermetures !



En mars 2026, j'ai alerté le Ministre de l'Éducation nationale sur la "situation critique" des fermetures de classes envisagées dans l'Indre. J'ai ensuite appelé les maires du département à soutenir un appel au Président de la République et au Premier ministre pour demander un moratoire, afin de **préserver le maillage scolaire et permettre une véritable concertation locale.** En juin 2026, la réponse de la Présidence a été **encourageante, tout en nous invitant à rester pleinement mobilisés sur ce dossier.**



SOUTIEN AUX MAIRES ET À LA DÉMOCRATIE LOCALE : LE SÉNAT TOUJOURS LÀ POUR VOUS



Loi du 21 mars 2024 : renforcer la protection des élus locaux

Pour une démocratie locale respectueuse et apaisée

Cette loi **durcit les sanctions contre les violences visant les élus et leurs proches**, introduit de **nouvelles circonstances aggravantes** (cyberharcèlement, violences en période électorale) et garantit automatiquement la protection fonctionnelle aux élus victimes qui en font la demande.

Fin 2023, en amont de ce texte, j'avais déjà initié et relayé un appel des maires de l'Indre pour dénoncer les violences envers les élus ruraux.

Loi « Gatel » du 22 décembre 2025 : un véritable statut de l' élu local

Le Sénat mobilisé pour faciliter la vie des élus locaux

En 2025 j'ai soutenu cette loi qui améliore les conditions d'exercice des mandats locaux : revalorisation des indemnités des maires et adjoints, création d'un statut de l' élu local, droits renforcés en matière de formation, meilleure conciliation entre mandat, vie professionnelle et vie personnelle, protection élargie à tous les élus victimes de violences, retraite et accompagnement renforcé à la fin du mandat.

Loi du 30 décembre 2023 : revaloriser le métier de secrétaire de mairie

Les secrétaires de mairie sont les chevilles ouvrières des communes rurales.

Cette loi reconnaît le rôle essentiel des secrétaires de mairie, crée le statut de secrétaire général de mairie, facilite leur évolution professionnelle et renforce les exigences de qualification et de formation afin de mieux accompagner les communes, notamment rurales.



FORCES DE SÉCURITÉ INTERIEURE

Face à l'augmentation de la délinquance dans l'Indre, j'ai mené un combat constant pour obtenir un renforcement des effectifs de sécurité intérieure, en particulier au commissariat de Châteauroux.



Dès janvier 2020, en collaboration avec les syndicats de police, j'ai alerté le ministre de l'Intérieur sur le manque d'effectifs au commissariat, rappelant qu'il manquait une vingtaine de policiers à Châteauroux pour assurer correctement les missions de sécurité.

En juin 2020, le ministère a officiellement reconnu cette situation, confirmant un déficit d'effectifs et s'engageant à y remédier.

Cette mobilisation a finalement porté ses fruits à l'issue du Beauvau de la sécurité, avec un renfort de 18 policiers affectés au commissariat de Châteauroux au début de l'année 2022.

Nous restons mobilisés car de nouveaux moyens humains et matériels sont toujours nécessaires face à une délinquance en hausse.



Liaisons ferroviaires : une mobilisation constante pour défendre la ligne POLT

Face à la dégradation continue de la ligne Paris Orléans-Limoges-Toulouse (POLT), j'ai interpellé le ministre des Transports lors de sa venue à Châteauroux en mai 2024. J'ai dénoncé les suppressions de trains, les retards à répétition, le matériel vieillissant, les pannes récurrentes, les problèmes de climatisation ainsi que le report de la livraison des nouvelles rames « Oxygène ». Autant de difficultés qui pénalisent quotidiennement les usagers de l'Indre et nuisent à l'attractivité du territoire.

Cette mobilisation collective a conduit le ministre des Transports à annoncer, en décembre 2025, le gel des tarifs de la ligne POLT pour 2026, en reconnaissance de la qualité de service particulièrement dégradée. Une première avancée qui doit désormais s'accompagner d'améliorations concrètes et durables pour les usagers.

J'ai poursuivi cet engagement en participant, le 15 avril 2025, au « Train de la Colère », une mobilisation réunissant élus, représentants du monde économique, associations d'usagers et citoyens tout au long de la ligne POLT. Aux côtés du Comité de défense de la gare d'Argenton-sur-Creuse, que je soutiens depuis de nombreuses années, j'ai réaffirmé la nécessité d'investir durablement dans cette liaison ferroviaire indispensable au développement de notre département.



SANTÉ PUBLIQUE ET OFFRE DE SOINS : LE FER DE LANCE DE MON ENGAGEMENT

Présence médicale : mon action au Sénat pour des avancées concrètes

En novembre 2022, le Sénat a adopté la proposition de loi visant à la **consolidation et à la professionnalisation de la formation des internes en médecine générale** portée par mon collègue Bruno RETAILLEAU.

Pour répondre au problème des déserts médicaux, ce texte propose d'ajouter une 4^e année d'internat, qui serait prioritairement effectuée dans les zones médicalement sous-dotées, permettant ainsi le déploiement de près de 3 900 internes par an. **Sur cette loi, j'ai déposé et défendu un amendement garantissant que ces stages soient effectués dans la région de formation des étudiants, afin de renforcer durablement l'offre de soins sur nos territoires.** Cet amendement a été adopté et inscrit dans le texte final de la loi votée par le Parlement. Concrètement pour l'Indre, cet amendement permet l'affectation d'internes du CHU de Tours en Région Centre et dans le département de l'Indre.

Déserts médicaux : une loi pour améliorer l'accès aux soins

Adopté en première lecture en 2025, ce texte repose sur trois axes :

- **Mieux évaluer les besoins en santé des territoires** grâce à un rôle renforcé des départements,
- **Renforcement de l'offre de soins dans les déserts médicaux** en favorisant l'installation des médecins dans les zones sous-dotées avec des tarifs améliorés (sans surcote pour les assurés) et en facilitant l'exercice des praticiens diplômés hors Union Européenne.
- **Développement des coopérations entre professionnels de santé** : rôle accru des pharmaciens, meilleure rémunération des infirmiers en pratique avancée.

Cette loi vise à pallier les déserts médicaux et à améliorer l'accès aux soins grâce à des mesures concrètes et à une meilleure coordination locale.



Une avancée majeure pour les patients : Le Centre de radiothérapie de Châteauroux - Le Blanc

Ouvert en novembre 2024, et porté par le Centre Saint-Jean de Saint-Doulchard, le nouveau centre de radiothérapie de l'Hôpital de Châteauroux - Le Blanc est le fruit d'un projet que j'ai soutenu dès son lancement. Il permet désormais aux patients de l'Indre d'accéder à une prise en charge spécialisée près de chez eux. Intégré à l'Institut de Cancérologie du Centre, il s'accompagne du recrutement d'une vingtaine de professionnels de santé, renforçant ainsi l'offre de soins et l'attractivité médicale du département. L'Indre propose désormais une offre complète de cancérologie - chimiothérapie et radiothérapie.

Partenariat public-privé : défendre l'autonomie de l'Hôpital de Châteauroux

Dès octobre 2024, j'ai alerté le Gouvernement sur les risques d'un partenariat entre l'Hôpital de Châteauroux-Le Blanc et la Clinique Saint-François, susceptible d'affaiblir l'hôpital public.

Avec les élus et la communauté médicale d'établissement (CME), nous avons dénoncé ce projet et obtenu des garanties de l'ARS. Face à cette mobilisation, le partenariat a été suspendu en mai 2025, avant d'être définitivement abandonné après le rachat de la clinique en décembre 2025.

Certification des hôpitaux : défendre les établissements de proximité

Après la perte de certification de plusieurs hôpitaux de l'Indre en 2024 et 2025, j'ai interpellé la ministre de la Santé en janvier 2026 pour dénoncer des critères de certification inadaptés aux hôpitaux de proximité. **J'ai demandé que leur rôle essentiel dans l'accès aux soins en territoire rural soit pleinement pris en compte, notamment par l'intégration d'un critère d'accès aux soins dans leur évaluation.**

Hôpital site Le Blanc : préserver une offre de soins essentielle

Fidèle au soutien que j'apporte de longue date à l'Hôpital du Blanc, j'ai adressé en janvier 2023 au ministre de la Santé, **un appel solennel au maintien de l'Unité de surveillance continue (USC)**, indispensable pour 60 000 patients de l'ouest de l'Indre. Soutenue par près de 70 élus, cette mobilisation a permis le maintien des trois lits de l'USC et l'engagement de sa transformation en unité de soins renforcés. **L'État a également confirmé un plan de développement de 20 M€, comprenant un nouvel IRM, un nouveau bâtiment et le renforcement de l'offre de soins de l'établissement.**



“

J'apporte un soutien sans réserve à l'ensemble des professionnels de santé qui, chaque jour, œuvrent au service de nos concitoyens. Qu'ils exercent au sein de structures hospitalières publiques ou dans le cadre de la médecine libérale, tous contribuent, par leur engagement et leur complémentarité, à garantir une prise en charge de qualité aux patients de notre territoire.

”

MA PROPOSITION DE LOI EN FAVEUR DES DROITS DES VICTIMES

Mettre fin à l'inconnu et au silence qui entourent les procédures judiciaires

Contrairement aux accusés, **les victimes sont trop souvent reléguées au second plan du processus pénal.**

En République, la reconnaissance pleine et entière de leurs droits est pourtant indissociable d'une justice digne de ce nom.

Afin de rééquilibrer la procédure pénale au profit des victimes en leur offrant les moyens de comprendre, d'agir et de se défendre, ma proposition de loi, rédigée en collaboration avec l'ordre des avocats de l'Indre, vise à renforcer les droits des victimes dans le cadre des procédures judiciaires. Cette loi propose de modifier le code de procédure pénale afin d'y faire clairement figurer les 3 droits suivants :

- Droit pour toute victime d'être assistée par un avocat dès le début de l'enquête, sans opposition possible de l'autorité judiciaire.
- Droit, par l'intermédiaire de son avocat, d'accéder au dossier pénal dès l'ouverture de l'enquête.
- Droit de bénéficier de l'aide juridictionnelle pour exercer ces droits, et ce dès le dépôt d'une plainte.

L'AGRICULTURE, UNE PRIORITÉ POUR L'AVENIR DE L'INDRE

L'agriculture façonne l'identité de notre département. Elle dessine nos paysages, fait vivre nos communes et constitue un pilier essentiel de l'économie locale.

Pourtant, le monde agricole fait face à de nombreux défis : renouvellement des générations, évolution climatique, hausse des charges, simplification administrative ou encore souveraineté alimentaire.



Ces enjeux nécessitent des réponses concrètes et un accompagnement durable.

Mon engagement est clair : défendre une agriculture forte, innovante et respectée, capable de garantir des revenus justes aux exploitants pour qu'ils puissent vivre dignement de leur métiers. Cela passe par le soutien aux jeunes agriculteurs, la valorisation des filières locales, la promotion des circuits courts et la défense de la compétitivité de nos exploitations.

LE PARCOURS DE FRÉDÉRIQUE GERBAUD

Conseillère municipale de Châteauroux et conseillère communautaire de Châteauroux Métropole élue en 2008 et réélue en 2014 et 2020

Attachée de presse au cabinet de Jacques Chirac, Premier ministre (1986 - 1988)

Chargée de la communication du **groupe RPR de l'Assemblée Nationale** (1995-2002)

Auprès de Jean-Louis Debré, président de l'Assemblée nationale :

- **Attachée de presse** (1997-2002);

- **Conseillère pour la presse**, la communication et les relations avec les élus (2002-2005);

- **Directrice adjointe de cabinet** (2005-2007),

Au conseil constitutionnel : chargée de la communication (2007-2016);

Sénatrice de l'Indre (2016-2026), membre de la commission des affaires Sociales au Sénat

Responsable de la publication : Frédérique GERBAUD - **Rédaction :** Frédérique GERBAUD / Alexis Lebron - Crédits photos : Frédérique GERBAUD - Alexis Lebron

Mise en page et conception graphique : Alexis Lebron (Agence de communication - Chabris - Indre 36)

Impression : LASER PHOT - 147 Av. de Verdun, 36000 Châteauroux- imprimé sur du papier PEFC



frederique.gerbaud2@gmail.com
www.gerbaud2026.fr

